

Quelques paramètres importants sur Facebook...

Supprimer la détection automatique de visage :

Compte -> Paramètres de Confidentialité -> Personnalisé. Cherchez le petit texte, en bas, en bleu : « Personnaliser les paramètres ». C'est là que vous trouverez l'option « Suggérer à mes amis les photos où j'apparais ». Cliquez sur « Modifier les paramètres ». Dans la fenêtre qui s'ouvre, choisissez l'option « Désactivé ».

Créer des listes :

Les listes sont une des fonctionnalités les plus intéressantes de Facebook en terme de confidentialité. Elles permettent de répartir vos amis dans des groupes : famille, amis, collègues..., pour lesquels vous ciblez l'envoi d'informations ajoutées sur votre mur (statuts, photos, vidéos, liens) .

Compte -> « Gérer la liste d'amis » -> « Créer une liste »

Gérer vos informations personnelles :

Un profil Facebook comporte plusieurs types d'informations à caractère personnel qu'il n'est pas bon de rendre publiques : votre adresse, votre numéro de téléphone, votre e-mail et votre date de naissance.

Pour éditer les informations que vous jugez utiles de dévoiler -> « Modifier le profil » -> « Coordonnées » -> Enlevez ce qui est inutile et enregistrez les modifications -> Puis dirigez-vous vers « Compte » -> « Paramètres de confidentialité » -> « Personnaliser les paramètres » -> « Coordonnées » -> Choisissez en fonction du degré de confidentialité souhaité :

« Moi uniquement » ou « Certaines personnes » puis sélectionnez vos listes.

Tagage des photos et vidéos :

La fonction « taguer » de Facebook correspond à l'identification d'une ou de plusieurs personnes présentes sur des photos et des vidéos.

Lorsqu'un ami vous tague, la photo ou la vidéo apparaît sur votre mur, sur celui de votre ami et dans vos fils d'actualité respectifs.

Certains contacts peuvent vous taguer alors que vous êtes dans des situations peu avantageuses. D'autres vous tagueront alors que vous n'apparaissez même pas sur les photos et vidéos.

Compte -> « Paramètres de confidentialité » -> « Photos et vidéos dans lesquelles je suis identifié(e) » -> « Modifiez les paramètres » -> Sélectionnez « Moi uniquement » ou « Montrer à ces personnes » ou personnalisez en choisissant une liste.

Publication sur votre mur :

Par défaut, tous vos amis peuvent publier sur votre mur. Vous ne pouvez pas contrôler, à priori, ce qui s'écrit sur votre mur.

Facebook vous permet d'être notifié par e-mail lorsque quelqu'un publie sur votre mur. Ainsi, vous êtes en mesure de supprimer toute publication indésirable plus ou moins rapidement. Vous pouvez également choisir d'autoriser seulement quelques amis à publier sur votre mur ou encore fermer entièrement votre mur à la publication provenant de tiers.

Pour les notifications :

« Compte » -> « Paramètres du compte » -> « Notifications » -> Sélectionnez les notifications que vous souhaitez recevoir par e-mail.

Pour les publications :

« Compte » -> « Paramètres de confidentialité » -> « Personnaliser les paramètres » -> « Ce que d'autres partagent » -> Désactiver la publication sur votre mur en décochant « Mes amis peuvent publier sur mon mur » ou encore configurer « Voir les publications d'amis sur mon mur » selon des listes.

Géolocalisation :

Vos amis ont la possibilité de vous géolocaliser. Cette situation peut être franchement déplaisante en fonction de l'endroit choisi.

« Compte » -> « Paramètres de confidentialité » -> « Personnaliser les paramètres » > « Ce que d'autres partagent » -> « Mes amis peuvent indiquer que je me trouve à certains endroits » -> Désactivé

La géolocalisation permet de vous identifier dans un endroit. Cette information peut être accessible à vos amis, aux amis de vos amis ou à tout le monde. Ces informations sont à même d'être utilisées à mauvais escient par certaines personnes (cambriolage en cas d'absence du domicile par exemple).

« Compte » -> « Paramètres de confidentialité » -> « Personnaliser les paramètres » -> « Ce que je partage » -> « Lieux dans lesquels j'indique me trouver » -> « Sélectionnez une liste d'amis » -> Puis, désactivez, en dessous, l'option « M'inclure dans la liste des personnes présentes ».

